



EUROPEAN COMMISSION

HEALTH & CONSUMER PROTECTION DIRECTORATE-GENERAL

D(2007) 411140

STANDING COMMITTEE ON PLANT HEALTH /
COMITE PHYTOSANITAIRE PERMANENT

29-30 MAY 2007 / 29-30 MAI 2007

AGENDA / ORDRE DU JOUR

SECTION A Information and/or discussion - Information et/ou discussion

1. Miscellaneous.

Divers.

2. Further discussion on the application of article 13 a 4(b) of Directive 2000/29/EC: requirement of use of additional declarations on phytosanitary certificates.

Suite de la discussion sur l'application de l'article 13 a 4(b) de la directive 2000/29/CE: exigence de l'utilisation des déclarations additionnelles sur les certificats phytosanitaires.

3. Pinewood nematode (PWN)

a) Presentation by the Food and Veterinary Office (FVO) of results of surveys by MS on *Bursaphelenchus xylophilus* for 2006

*Présentation par l'Office Alimentaire et Vétérinaire (OAV) des résultats des contrôles effectués en 2006 par les Etats membres pour *Bursaphelenchus xylophilus**

b) Further discussion on updated situation of PWN in Portugal

Suite de la discussion sur la situation actualisée du nématode du pin au Portugal

c) Review of mid-term eradication plan developed in the framework of Commission Decision 2006/133/EC.

Révision du plan d'éradication à moyen terme élaboré dans le cadre de la décision 2006/133/CE de la Commission.

4. Discussion on additional information provided by Canada on the status of bacterial wilt freedom of Canada.

Discussion sur l'information supplémentaire fournie par le Canada à propos de la non-présence des trachéomycoses et des trachéobactérioses au Canada.

5. Discussion on the results from MS of the IPPC monitoring on the phytosanitary status of bark on ISPM 15 marked wood packaging material.

Discussion sur les résultats par les Etats membres en ce qui concerne l'examen par l'IPPC du statut phytosanitaire de l'écorce dans les emballages en bois marqués conformément à la norme NIMP 15.

6. Further discussion on phytosanitary measures to be envisaged as regards the import of tree ferns.

Suite de la discussion sur les mesures phytosanitaires à envisager en ce qui concerne l'importation de fougères arborescentes.

SECTION C Drafts presented for discussion - Projets présentés pour discussion

7. Discussion on draft Commission Decision on the definition of the measures eligible for Community financing in the programmes for the control of organisms harmful to plants and plant products in the French overseas departments, in the Azores and in Madeira (doc. SANCO/1146/2007).

Discussion sur un projet de décision de la Commission relative à la définition des mesures éligibles au financement communautaire concernant les programmes de lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux dans les départements français d'outre-mer, aux Açores et à Madère (doc. SANCO/1146/2007).

8. Discussion on draft Commission Decision on the Community's financial contribution to a programme for the control of organisms harmful to plants and plant products in the French overseas departments for 2007 (doc. SANCO/3626/2006).

Discussion sur un projet de décision de la Commission relative à la contribution financière de la Communauté pour 2007 à un programme de lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux dans les départements français d'outre-mer (doc. SANCO/3626/2006).

9. Discussion on draft Commission Decision on the Community position on the amendment of the Appendices to Annex 4 to the Agreement between the European Community and the Swiss Confederation on trade in agricultural products (doc. SANCO/591/2007).

Discussion sur un projet de décision de la Commission concernant une position de la Communauté sur les modifications des appendices de l'annexe 4 de l'Accord entre la Communauté Européenne et la Confédération suisse relatif aux échanges de produits agricoles (doc. SANCO/591/2007).

10. Further discussion on a new series of modifications of some technical annexes to Council Directive 2000/29/EC.

Suite de la discussion sur une nouvelle série de modifications de quelques annexes techniques à la directive 2000/29/CE du Conseil.

